

CENTRE SOCIAL ALBERT JACQUARD

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE LE 06 MAI 2022

La présidente de l'association, Marie Annick Verna, ouvre l'assemblée générale à 18h30.

Les partenaires du centre social sont présents : Ville de Lille Madame Catherine Morell Sampol, Présidente du conseil de quartier saint Maurice Pellevoisin.

Le représentant de la CAF n'a pas pu être présent et s'est excusé.

Monsieur Delcroix, Commissaire aux comptes, assiste aux travaux de l'assemblée générale. Marie Annick Verna rappelle les dispositions prises pour convoquer l'assemblée générale : un courriel a été adressé le 19 avril à tous les adhérents disposant d'une adresse internet, et le même jour, un courrier par voie postale a été adressé aux adhérents sans courriel.

L'envoi électronique a été réitéré à plusieurs reprises pour permettre aux adhérents de disposer de l'information à temps.

À l'ouverture de la séance, 37 adhérents sont présents ou représentés.

Le quorum n'étant pas atteint, comme le permettent nos statuts, la présidente met au vote la proposition de poursuivre la réunion de l'assemblée générale.

adopté à l'unanimité

Au cours de la séance des adhérents arrivent. L'assemblée générale accueille 51 adhérents présents ou représentés (dont 4 en visioconférence).

1. La présidente présente le rapport moral (voir en annexe)
adopté par 44 voix pour, 3 voix contre, une abstention

2. Madame Morell Sampol, présidente du conseil de quartier, conseillère municipale remercie l'association notamment pour les liens renforcés avec les associations de quartier et le maintien d'un travail de qualité avec la mairie

3. Le trésorier, Didier Leurent présente les comptes 2021 (*document annexé voir si phrase*)

4. Monsieur Delcroix, commissaire aux comptes atteste que la situation financière est saine.

Il précise notamment :

"En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Centre Social Albert Jacquard relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice."

.....



“Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.”

Le rapport financier 2021 est soumis aux voix
adopté avec 47 voix pour, une voix contre.

5. affectation du résultat

Le résultat est affecté en réserves.

adopté par 48 voix pour, une voix contre

6. Le rapport d'activité est présenté sous forme d'un diaporama qui illustre des actions phare de l'année 2021, permettant de mieux saisir la richesse et la diversité des axes d'intervention du centre social. Les salariés du centre social exposent les actions qu'ils ont portées.
Ce diaporama peut être consulté sur le site du centre social.

7. Les orientations budgétaires 2022 : le trésorier et la directrice présentent les axes du projet social 2022-2025, les actions 2022 et le budget 2022 pour mener à bien ces actions.

adopté par 42 voix pour, 5 voix contre, 3 abstentions, un vote nul

8. Le règlement intérieur qui a fait l'objet de 2 ajustements est ratifié par l'assemblée générale (ratification prévue au titre 8 du règlement intérieur) :

les 2 modifications concernent le titre 2 du règlement intérieur relatif aux présences au CA:

- Le CA a mis en place le principe du pouvoir qu'un administrateur absent à une séance peut donner à un autre administrateur.
- D'autre part le CA a confirmé et fait évoluer la présence d'adhérents observateurs pour ceux des adhérents qui souhaitent savoir comment se passe un CA :

L'unanimité des présents et représentés ratifie le règlement intérieur

9. Election du conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé de 15 postes d'administrateurs élus pour 3 ans et renouvelables par tiers. Par conséquent 5 postes sont à renouveler aujourd'hui car venant à échéance en 2022 et 1 poste suite à la démission avant l'échéance de son mandat de l'une des administratrices.

6 postes sont donc à pourvoir.

Parmi les 5 administrateurs dont le mandat vient à échéance, 2 ont souhaité ne pas renouveler : il s'agit de Ludovic Tisseguine et Vianney Dessenne.

Par ailleurs 1 administratrice a souhaité cesser ses fonctions avant l'échéance de son mandat : Christèle Gin.

La présidente tient à remercier ces 3 administrateurs pour leur implication au sein de l'association.

DL R AA

Les candidats sont :

1. Sortants qui présentent leur candidature pour un nouveau mandat :
Isabelle Mittelheisser ; Laurent Alarcon ; Agnès Jaeglé.
2. Candidats qui se proposent pour les postes à pourvoir :
Sophie Cochard ; Bernard Clément ; Maïta Linxe Pajot

L'élection du conseil d'administration a lieu à bulletins secrets.

Les résultats du vote sont les suivants:

NOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE VOIX
Isabelle Mittelheisser	49
Laurent Alarcon	48
Agnès Jaeglé	49
Sophie Cochard	49
Bernard Clément	49
Maïta Linxe Pajot	49

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale est levée à 19h45

signé

Présidente Marie Annick Verna

Trésorier didier Laurent

Secrétaire Agnès Jaeglé

